

## **Séances simultanées – 22 août**

### **Exploration des constats : présentations et conversation**

Cinq ateliers parallèles seront offerts sur des sujets thématiques pour susciter des discussions sur le nombre grandissant de constats à propos de l'importance de promouvoir la santé mentale chez les enfants et les jeunes. Chaque séance comportera trois présentateurs qui auront 15 minutes pour faire état de leur constat et des incidences sur les politiques ou les pratiques. Elle sera ensuite suivie d'une discussion générale sur la question : *Quelles sont les répercussions sur les politiques et les pratiques?*

Les résultats de ces discussions permettront de formuler l'appel à l'action qui conclura le programme de l'IÉA 2017.

### **Séance 5: Incidence des milieux sur la santé mentale**

a. ***Exploration des perceptions et détermination de solutions : une trousse d'outils de politiques en appui aux jeux non structurés menés par les enfants***

Christine Pentland

Objectif : grâce au financement de The Lawson Foundation et au partenariat avec Saskatchewan in motion et Santé publique Ottawa, l'Association canadienne de santé publique (ACSP) élabore un ensemble de politiques à l'intention des décideurs des commissions scolaires et d'administrations municipales pour améliorer l'accès aux jeux non structurés menés par les enfants. Ce type de jeu n'est pas entrepris de manière organisée, planifiée ou formelle. Le jeu peut être excitant et palpitant, et peut permettre à l'enfant de se mettre au défi et de découvrir ses propres limites. Méthode : un examen de la documentation a été effectué sur les perceptions des parents à l'égard du jeu risqué, des blessures subies dans les terrains de jeu, de la loi délictuelle et de la responsabilité. Un sondage en ligne a été distribué afin de recueillir les perceptions des parents. De plus, 40 entrevues avec des informateurs clés ont été menées afin de comprendre les influences des décideurs. Constatations : les perceptions des parents à l'égard de la sécurité du voisinage, de la pression des autres parents et de l'influence des médias constituent des obstacles à la participation des enfants au jeu non structuré mené par les enfants. Les décideurs des commissions scolaires et des administrations fédérales font face à de nombreux défis, dont la crainte des litiges et de la responsabilité. Ils doivent composer avec une société qui redoute les risques et se conformer aux différentes lois qui maintiennent l'obligation de diligence, tout en donnant aux enfants des occasions de jouer afin de favoriser un développement sain. Résumé : nous avons répertorié des moteurs sociaux et politiques qui influencent les occasions de jeu, et nous avons commencé à trouver des solutions pour relever les défis qui ont une incidence sur les décisions en matière de politique et de gestion du risque.

***Quel est le rapport entre votre projet et le thème – La promotion de la santé mentale de l'enfant et de la jeunesse : du constat aux actes?***

Le jeu à l'extérieur est essentiel à la santé mentale et émotionnelle des enfants, et peut aider à lutter contre la dépression, l'anxiété, l'agressivité et les troubles de sommeil. Comme l'affirme l'Institut d'été sur les collectivités (IÉA) : il incombe à tous les Canadiens d'élever des enfants sains. Malgré le rôle primordial du jeu à l'extérieur

dans le développement sain des enfants, ces derniers sont devenus moins actifs, ils jouent moins souvent et ils se font imposer davantage de limites.

### ***Qu'apportera votre projet aux autres?***

Nous soulignons le lien important entre le jeu à l'extérieur et la santé et le mieux-être mental des enfants et des jeunes. Nous déterminons les obstacles à ce type de jeu dans la collectivité et dans les écoles, comme les politiques liées à la récréation, les règlements municipaux, le manque de financement et la crainte des litiges. Nous examinons les solutions pour renforcer les politiques et la collaboration parmi les décideurs afin d'améliorer l'accès au jeu, et ainsi favoriser le développement sain des enfants.

### ***Comment votre projet démontre-t-il des pratiques, des politiques et des recherches de collaboration prometteuses?***

Quelques-unes des principales constatations de ce projet reflètent des éléments de preuve qualitative tirés des entrevues avec des informateurs clés auprès de 40 décideurs à l'échelle du Canada qui ont une forte influence sur les occasions de jeu. Les constatations révèlent les différents obstacles à la prise de décisions qui favorisent de bonnes occasions de jeu, mais elles lèvent aussi le voile sur des options pour atténuer les craintes, améliorer la collaboration, élaborer des politiques et savoir où diriger les recherches futures. Ces options ont été qualifiées de besoins par ceux qui travaillent dans les secteurs reliés au jeu.

### **Presenter**

Christine Pentland

Agente de projet, Association canadienne de santé publique (ACSP)

Mme Pentland détient une maîtrise en santé publique de l'Université Queen's. Elle est actuellement agente de projet à l'Association canadienne de santé publique (ACSP). En collaboration avec le directeur des politiques, elle a concentré ses efforts principalement sur l'élaboration d'un cadre stratégique d'atténuation des risques conçu pour améliorer l'accès aux jeux non structurés menés par les enfants, tant dans la collectivité qu'à l'école.

b. ***Effets intergénérationnels des pensionnats indiens : détresse psychologique chez les jeunes Autochtones selon leur âge à l'apparition des symptômes***

Alex Thomas

On a jugé qu'il serait intéressant d'évaluer si un modèle de risque intergénérationnel cumulatif existe en raison de la fréquentation des pensionnats indiens mesurée selon des niveaux autodéclarés d'humeur dépressive, d'idées suicidaires et de tentatives de suicide. On a essayé en particulier d'établir si les liens différaient en fonction de l'âge de manifestation des symptômes de dépression en comparant les jeunes âgés de 12 à 14 ans aux jeunes âgés de 15 à 17 ans. Au moyen des données recueillies par l'Enquête régionale sur la santé, une analyse de régression a été utilisée pour déterminer les liens parmi les variables. À la lumière des résultats, on a confirmé qu'il y a des preuves d'un effet cumulatif de traumatisme intergénérationnel parmi les jeunes des Premières Nations vivant dans une réserve au Canada. Les niveaux de détresse psychologique ont illustré une corrélation positive avec des antécédents familiaux de pensionnats indiens. Il était également évident que ces liens deviennent plus prononcés pour les jeunes âgés de 12 à 14 ans et non significatifs sur le plan statistique pour les jeunes âgés de 15 à 17 ans. Ces résultats correspondent à la suggestion qu'une manifestation précoce et une manifestation tardive de la dépression se présentent de différentes façons. Ces résultats suggèrent que les initiatives de santé mentale et de rétablissement en matière de traumatisme intergénérationnel attribuable à des antécédents familiaux de SPI devraient insister sur l'amélioration du mieux-être des plus jeunes Autochtones et ceux qui présentent des signes de manifestation précoce des troubles de maladie mentale.

***Quel est le rapport entre votre projet et le thème – La promotion de la santé mentale de l'enfant et de la jeunesse : du constat aux actes?***

Mon projet est directement lié au thème de « la promotion de la santé mentale de l'enfant et de la jeunesse : du constat aux actes », car les méthodes ont été tirées de la section de la santé et du mieux être des jeunes Autochtones de l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations de 2008 2010. Dans l'étude actuelle, les analyses de cette enquête ont exploré l'âge de la manifestation de symptômes de dépression parmi les jeunes des Premières Nations.

***Qu'apportera votre projet aux autres?***

Les participants et participantes apprendront qu'il existe des preuves manifestes d'un effet cumulatif de traumatismes intergénérationnels parmi les jeunes Autochtones vivant dans une réserve au Canada. Parmi les trois indicateurs de santé mentale qui ont été sous-pesés (humeur dépressive, idées suicidaires et tentatives de suicide), on a observé la même tendance positive entre le nombre de générations précédentes qui ont fréquenté un pensionnat indien et des niveaux accrus de détresse psychologique.

***Comment est-ce que votre projet démontre un passage à grande échelle d'une innovation testée qui fait la promotion de la santé mentale chez les enfants et les jeunes au Canada atlantique?***

Il existe un nombre d'études réalisées auprès de la population générale qui indiquent que les composantes du milieu social, par exemple la participation à des activités parascolaires, donnent lieu à des niveaux moins élevés de dépression. Ce fait suggère qu'un éventuel traitement pourrait insister sur la participation accrue à des activités parascolaires chez les jeunes Autochtones. D'autres analyses longitudinales doivent être menées pour déterminer quelles sont les stratégies qui fonctionnent ou ne fonctionnent pas à la lumière d'une amélioration ou d'une non-amélioration du mieux-être des jeunes Autochtones.

## **Présentateur**

Alex Thomas

Étudiant d'été, Agence de la santé publique du Canada

Alex a récemment obtenu son baccalauréat en sciences, spécialisation mathématiques et statistiques, de l'Université McMaster, et commencera ses études en médecine à l'automne. Il a acquis de l'expérience dans la santé des Autochtones alors qu'il a fait de la recherche avec Amy Bombay de l'Université Dalhousie pour explorer le lien entre les effets cumulatifs de la fréquentation des pensionnats indiens parmi les jeunes Autochtones par rapport à la détresse psychologie. Il a également abordé en quoi ce lien différait selon l'âge de manifestation des symptômes.

### c. *Éliminer les obstacles à l'employabilité des jeunes immigrants*

Abby David

Une recherche en cours sur l'employabilité des jeunes (18 à 30 ans) récemment immigrés et réfugiés indique qu'ils font face à de nombreux obstacles à l'emploi (quant à eux-mêmes, aux carrières, au marché du travail, à l'employabilité, aux compétences professionnelles particulières et ainsi de suite). Elle établit par ailleurs qu'ils n'ont pas d'éducation ou de formation, qu'ils ne détiennent pas d'emploi, et qu'ils sont plus susceptibles au désengagement, à la marginalisation et aux risques. Une analyse du milieu a été réalisée afin de déterminer combien de jeunes appartiennent à ce groupe prioritaire dans les trois sites proposés au Nouveau-Brunswick. Les résultats révèlent ce qui suit : • environ 320 jeunes sont âgés de 18 à 30 ans et ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires valide au Canada; • 54 % de ces jeunes sont des femmes, lesquelles sont parfois aux prises avec des obstacles culturels qui les empêchent d'accéder au marché du travail; • à la lumière d'un échantillon de participants et participantes admissibles dans les régions de Fredericton et de Saint John, 19 % ou 74 éventuels participants auraient besoin d'une aide financière pour les frais de garde d'enfants pendant leur participation au programme.

Parallèlement, la population active diminue et les employeurs auront besoin de travailleurs pour s'adapter à un marché du travail en évolution et à une économie plus axée sur le savoir. C'est pourquoi le programme d'employabilité des jeunes immigrants et immigrantes a été lancé en avril 2017. Ce programme est conçu pour aider les jeunes participants récemment immigrés et réfugiés (de 18 à 30 ans) à cerner leurs obstacles à l'emploi et leur fournir des appuis préalables à l'emploi et en cours d'emploi afin de les aider à jouer un rôle plus actif sur le marché du travail actuel et futur. De nombreux intervenants et bailleurs de fonds contribuent à ce passage du constat à l'acte, notamment : Service Canada (allocation des participants), ÉPFT (Compétences essentielles au travail, salaire des participants pour 24 semaines), CCNB (orientation des secteurs), ÉDPE (subventions pour les services de garde), Développement social (allocations de logement et services de DS), employeurs et organismes d'aide à l'établissement.

Les jeunes qui participent au programme bénéficient d'appuis (détermination et évaluation des besoins et des atouts, compétences relatives à l'employabilité, formation en technique et normes de sécurité, activités de mieux-être, projets communautaires, expérience en milieu de travail, ainsi que de mesures incitatives financières et de mesures de soutien – coaching, service de garde d'enfant, mesures de soutien pour personnes handicapées, allocation de logement – en temps opportun). Le programme a pour objectif de mieux les préparer à occuper un emploi, d'accroître leur capacité d'insertion professionnelle actuelle et future (décrocher un emploi, devenir travailleur autonome ou retourner aux études) et de contribuer à répondre aux besoins du marché du travail.

#### ***Quel est le rapport entre votre projet et le thème – La promotion de la santé mentale de l'enfant et de la jeunesse : du constat aux actes?***

Le programme démontre que les nouveaux arrivants sont aux prises avec des défis et des besoins particuliers, lesquels influent sur leur santé mentale, leur conscience de soi, leur confiance en soi et leur engagement communautaire. Par ailleurs, ce programme leur présente divers services et possibilités qui leur sont invisibles ou inaccessibles.

*« Une personne de notre cohorte a des problèmes de santé mentale. Avant la mise en place de ce programme, elle suivait des cours d'anglais auprès de l'AMGM. Cet homme vit avec sa tante et puisque cette dernière travaille, il n'est pas admissible à l'aide sociale, et il n'est pas capable de conserver un emploi stable. Ce programme lui offre une formation l'outillant pour, avec un peu de chance, réussir sur le plan professionnel; un réseau de pairs pour l'appuyer et une certaine autonomie financière. »*

*« Nous ne faisons pas qu'acquérir des connaissances sur les milieux de travail canadiens; nous faisons des exercices d'apprentissage de l'esprit d'équipe; nous avons des conférenciers qui viennent nous parler de leur propre expérience en tant que Canadiens; et nous discutons de problèmes comme de l'équilibre vie-travail, du*

*stress et des différences entre la santé mentale et la maladie mentale. Tout cela engendre des discussions et je peux voir le groupe tisser des liens étroits et s'entraider de plus en plus chaque jour. »*

*« Il est clair que ce projet influence la santé mentale des participants. D'après ce que je peux observer, l'espoir d'un avenir meilleur et d'une carrière intéressante possible leur procure la paix d'esprit et un grand sentiment d'appartenance. De plus, l'atelier et les activités sur le mieux-être leur font prendre conscience à quel point l'amélioration de leur santé mentale au moyen d'exercices peut les aider à être de meilleures personnes pour eux-mêmes et pour leurs proches. »*

### ***Qu'apportera votre projet aux autres?***

Les participants et participantes se familiariseront avec les obstacles à l'employabilité des jeunes immigrants et réfugiés, avec la façon dont les partenaires peuvent être mobilisés pour créer un programme qui résoudra un besoin communautaire, et avec la façon dont les pratiques exemplaires en matière d'élimination des obstacles peuvent évoluer grâce à une évaluation rigoureuse et une amélioration de la qualité. Ils apprendront aussi comment des milieux favorables peuvent améliorer la confiance, l'estime de soi et l'intégration communautaire, lesquelles sont considérées des indicateurs clés d'une bonne santé mentale.

### ***Comment votre projet démontre-t-il des pratiques, des politiques et des recherches de collaboration prometteuses?***

Le programme fait l'objet d'une évaluation à chacune des phases au moyen d'un suivi mensuel des résultats sur les progrès dans la réalisation des objectifs, les échéances et les activités de chaque phase, les rapports financiers, et l'efficacité et les défis des partenariats. Des rapports hebdomadaires sont également créés sur les présences des participants et les progrès de ces derniers à chaque phase. Ce programme se poursuivra pendant trois ans dans trois villes du Nouveau-Brunswick. Les résultats contribueront à la formulation de pratiques exemplaires pour la prochaine cohorte, et à la décision d'offrir le programme une autre fois dépendra des mesures du succès de celui-ci. Les instructeurs constatent déjà des résultats favorables et ils sont persuadés que l'évaluation sommative du programme en appuiera sa continuité.

### **Présentatrice**

Abby David

Gestionnaire du projet Skills Launch (lancement des compétences), Conseil multiculturel du Nouveau Brunswick

Abby David s'investit avec passion à faire connaître toutes les possibilités aux nouveaux arrivants et à combler le fossé entre les nouveaux arrivants et le milieu des affaires. Leader motivée et animée du désir de jouer un rôle déterminant, elle aide les collectivités locales et la communauté internationale à se réunir et à créer des changements positifs en vue d'établir une collectivité diversifiée qui favorise la croissance économique du Canada atlantique. Étant elle-même une nouvelle arrivante qui s'est installée à Saint John avec sa famille il y a 4 ans, ayant à son actif plus de 15 ans d'expérience dans le secteur des télécommunications et ayant travaillé dans un contexte mondial de diversité multiculturelle pendant toute sa carrière, elle œuvre à la réussite de l'intégration et à la réalisation de possibilités communes dans notre région. Avant de se joindre au Conseil multiculturel du Nouveau Brunswick (CMNB), elle dirigeait l'équipe des services d'aide à l'emploi du YMCA du Grand Saint John. Elle fait partie des superviseurs du Y Newcomer Connections Centre. Abby s'est jointe au CMNB pour gérer le projet du programme d'employabilité des jeunes immigrants. Parallèlement à son bénévolat auprès des associations multiculturelles du Nouveau Brunswick, elle se déplace pour représenter les immigrants et défendre leurs droits lors de sommets ou de commissions, plaidant notamment pour plus d'ouverture à l'égard de l'embauche de nouveaux arrivants, la reconnaissance des diplômes étrangers et plus encore. Abby croit fermement à l'idée de donner aux nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes la possibilité de trouver une façon d'utiliser leurs compétences et de poursuivre leurs rêves de s'établir au Nouveau Brunswick et de faire des collectivités locales un endroit sécuritaire et accueillant.